

Prévention du harcèlement en milieu de travail et traitement des plaintes

Format : Virtuel ou en personne	Pré-requis : aucun
Durée : 2 heures	Clientèle visée : gestionnaires d'entreprise, superviseurs ou professionnels en gestion des ressources humaines, tous les employés d'une organisation.
Nombre de participants : Illimité	

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Cette formation permet de comprendre et de définir les concepts liés au harcèlement, de connaître les responsabilités et obligations de l'employeur ainsi que celles des employés et de présenter les moyens mis en place par l'entreprise pour prévenir et traiter les plaintes. La formation sera personnalisée selon la politique de l'entreprise.

OBJECTIFS ET CONTENU

- Comprendre et définir le harcèlement psychologique et sexuel, les comportements toxiques et le droit de gérance
- Connaître les obligations de l'employeur en regard des derniers changements législatifs
- Les responsabilités des différents acteurs de l'organisation
- Le traitement des plaintes et des signalements
- Les moyens de préventions

ANIMATION

Nos formations sont interactives et dynamiques. Le contenu peut être adapté en mode conférence devant plusieurs personnes ou encore en plus petits groupes, pour davantage d'interactions et d'échanges d'idées entre les participants.

OUTILS DU PARTICIPANT

Chaque participant recevra un outil pour faciliter la prise de notes.

Communiquez avec notre équipe pour réserver cette formation : info@cohesionrh.com 450-915-6121